

COMMENT RÉAGIR FACE À L'ALCOOLISME DE MA MÈRE ?

Par Profil supprimé Postée le 06/02/2015 17:11

Bonjour,

Je m'inquiète pour ma mère qui a un réel problème d'alcool. Je ne sais pas exactement quand ça a commencé car j'ai quitté la maison il y a 7 ans et je pense avoir mis du temps avant d'ouvrir les yeux sur ce problème mais ça fait au moins 4 ans que ça dure. J'ai une petite sœur de 16 ans qui vit encore là-bas et je ne sais pas quoi lui répondre lorsqu'elle me demande ce qu'elle doit faire.

Ma mère est dans le déni complet et pense qu'on ne s'aperçoit de rien. Lorsque j'ai essayé d'en parler avec elle, elle me raconte tout et n'importe quoi, elle a toujours de bonnes excuses et qui n'ont, bien sûr, soi-disant, rien à voir avec l'alcool. Je ne sais pas quelle attitude adoptée, je ne sais pas quoi dire, ni quoi faire. Je me sens complètement désespérée face à cette situation. Par exemple, lorsqu'elle a passé un après-midi avec moi, elle était prise de tremblements, elle s'est justifiée en me disant qu'elle avait poncé la veille, je sais pertinemment qu'elle était en état de manque ; est-ce que j'aurais dû lui dire que non, elle n'avait pas à me mentir et que ses tremblements étaient au manque manifeste d'alcool ou ai-je bien fait de ne rien dire ?

De plus, je vais bientôt être maman et je ne vois pas du tout lui confier ma fille car j'ai très peur de ce qui pourrait arriver si elle est ivre. Je ne sais pas comment lui dire, je ne veux pas qu'elle se braque et je ne veux pas la priver de sa petite-fille... et j'ai peur qu'en refusant de lui confier ma fille, les choses n'empirent, que me conseillez-vous ?

Merci,

Cordialement,

Mise en ligne le 09/02/2015

Bonjour,

Nous nous sommes permis d'effacer vos nom et prénom qui apparaissent dans votre message pour préserver votre anonymat.

Vous êtes confrontée au déni de l'alcoolisme de votre mère alors même que certaines indications évidentes semblent illustrer sa dépendance. Le déni est une des caractéristiques de la dépendance et il démontre notamment la résistance de la personne dépendante.

Nous comprenons votre difficulté mais nous comprenons également votre mère laquelle, à l'heure actuelle ne semble pas encore prête à exprimer son mal-être autrement qu'en s'alcoolisant, en dissimulant voire en mentant.

Vous avez pour votre part essayé d'introduire le sujet de l'alcool auprès d'elle mais quel que soit le moyen ou le ton emprunté rien de concluant n'a semblé en ressortir. Votre petite sœur semble également démunie face au malaise que provoque l'attitude de votre mère dans votre famille.

L'« arrivée » prochaine de votre fille vient ajouter une inquiétude supplémentaire et rend effectivement nécessaire de trouver les mots pour expliquer à votre mère votre dilemme. Il nous semble que vous pourriez arriver à lui expliquer que si votre fille a besoin de sa grand-mère et réciproquement, vous êtes cependant inquiète sur sa capacité à s'occuper d'un bébé au vu de son état de santé. Ceci étant, c'est sûrement très difficile.

C'est dans cet esprit que nous vous suggérons de vous rapprocher d'un centre d'alcoologie qui aide l'entourage à aider le proche. Il s'agira pour vous et/ ou votre sœur d'être accueillies par des professionnels (médecins, alcoologues, addictologues, psychologues, psychiatres, etc) qui vous écouteront, vous soutiendront et s'emploieront à vous proposer des pistes, des conseils appropriés pour vous aider à mieux aider votre mère. Vous pourrez disposer d'adresses de ces centres en vous rendant à ce lien de notre site. L'accueil y est gratuit, confidentiel et l'anonymat, peut, dans certains cas, être demandé.

Il va de soi que ces centres accueillent également les personnes qui ont une consommation problématique.

Vous pouvez également pour une aide, un soutien, une écoute ponctuels, ou une réorientation, nous contacter par tchat (gratuit et anonyme) via notre site ou nous appeler au 0 980 980 930 (Ligne de Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé depuis un poste fixe) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage pour votre mère et cordialement.
